



ARTS PLASTIQUES

Principes de conception et de mise en œuvre d'une évaluation en vue de la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 2

COMPOSANTE(S) DU SOCLE COMMUN

- D1-4 | Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- D2 | Les méthodes et outils pour apprendre
- D3 | La formation de la personne et du citoyen
- D5 | Les représentations du monde et l'activité humaine

Préambule : inscription de l'enseignement des arts plastiques dans le socle commun

Les programmes d'enseignement sont conçus comme une opérationnalisation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les programmes d'arts plastiques sont plus spécialement propices à l'évaluation des domaines 1 et 5.

- **Domaine 1** : « Les langages pour penser et communiquer », comprend le sous-domaine « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps au cycle 2 ».

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

« Sensibilisé aux démarches artistiques, l'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie. Il justifie ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres. »

Il s'exprime par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. Il apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi. »

- **Domaine 5** : « Les représentations du monde et l'activité humaine ».

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

Ce domaine « initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. »

Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. »

Par ailleurs, bien que l'accent soit mis sur les domaines 1 et 5 du socle, les apprentissages et compétences développées en arts plastiques sont également particulièrement adaptés à l'évaluation des domaines 2, 3 et 4 :

- **Domaine 2** : « Les méthodes et outils pour apprendre ».
« Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves [...]. La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production. »

- **Domaine 3** : « La formation de la personne et du citoyen ».
Dans le cadre des enseignements artistiques, les élèves expriment « leurs sentiments et leurs émotions », confrontent « leurs perceptions à celles des autres [...] ». Ces enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d'une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d'expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affutent l'esprit critique. »

Retrouvez Éduscol sur



- **Domaine 4** : « Les systèmes naturels et les systèmes techniques ».

« L'enseignement des arts plastiques permet lui aussi d'aborder sous un angle différent les objets et la matière lors de la conception et la réalisation d'objets. L'imagination et la créativité sont convoquées lors de la modélisation de quelques objets dans la sphère artistique, culturelle ou esthétique [...], en se fondant sur l'observation et quelques connaissances [...] techniques de base. »

L'évaluation en arts plastiques

Toute véritable pratique artistique constitue une tâche complexe pour l'élève. Une seule et même activité plastique met à la fois en jeu des habiletés et des façons de faire, des façons d'être, d'échanger, d'exposer, de verbaliser et de partager qui engagent la personne. Dans le même temps, l'activité plastique suscite aussi une réflexion et des savoirs qui permettent la construction de la pensée.

Les compétences du programme d'enseignement sont donc travaillées conjointement :

- Expérimenter, produire, créer.
- Mettre en œuvre un projet.
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celles des artistes, s'ouvrir à l'altérité.
- Se représenter les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.

Évaluer en arts plastiques, c'est évaluer « l'élève comme individu détenteur d'un potentiel [...] qui ne tolère aucun modèle de référence »¹ ; celui qui sait mobiliser et réinvestir de manière pertinente ses connaissances et ses compétences pour produire un comportement adapté face à une situation inédite et répondre de manière personnelle à une consigne et parfois à des contraintes de production.

L'évaluation s'effectuera donc en prenant en compte l'ensemble des compétences et se fera à partir de propositions incitatives au service de la mise en œuvre d'une situation exploratoire dont le résultat ne peut être qu'une surprise.

Consulter à ce sujet la fiche ressources d'accompagnement des programmes [« L'évaluation en arts plastiques au cycle 2 »](#).

Principes pour la conception et la mise en œuvre d'une situation d'évaluation en arts plastiques dans le cadre de la validation du socle en fin de cycle 2

Dans le cadre de l'évaluation des enseignements et de la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 2, **toute situation d'évaluation en arts plastiques** :

- s'ancre dans le quotidien de la classe, se fait en référence aux contenus des programmes d'enseignement et se veut toujours constructive ;
- cible, à la fois, l'ensemble des attendus de fin de cycle qui définissent des connaissances, compétences, valeurs et attitudes à acquérir ;
- amène l'élève à mobiliser des connaissances et compétences acquises antérieurement dans le domaine des arts plastiques et s'inscrit de manière logique dans le continuum de formation de l'élève, autrement dit, respecte la progression envisagée en classe ;
- suppose la mobilisation de compétences transversales et de ressources – notions, stratégies, attitudes – pour pouvoir effectivement produire ;
- est explicite et explicitée pour l'élève. Il sait ce qui est attendu et comment il va être évalué ;
- s'établit de manière critériée : il s'agit de positionner l'élève par rapport aux attendus de fin de cycle et non par rapport aux autres élèves.

Attendus de fin de cycle 2 en arts plastiques

En arts plastiques, les attendus de fin de cycle 2, en cohérence avec les compétences travaillées dans le programme d'enseignement, sont définis comme suit :

- réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses ;
- proposer des réponses inventives dans un projet individuel ou collectif ;
- coopérer dans un projet artistique ;
- s'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art ;
- comparer quelques œuvres d'art.

Ils visent **à la fois** :

- la **capacité** à réaliser des productions plastiques dans le cadre d'un projet et à faire preuve d'une attitude réflexive tout au long de la démarche d'apprentissage engagée ;
- l'**acquisition de connaissances** relatives au langage spécifique aux arts plastiques mais aussi aux faits de l'art et aux œuvres d'art ;
- une **attitude** d'engagement et de partage.

Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation des enseignements et de la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 2, toute situation d'évaluation en arts plastiques part d'une proposition incitative et/ou de contraintes de productions mais ne dit pas comment s'y prendre pour pouvoir répondre ; se présente sous la forme d'une tâche complexe suffisamment riche pour permettre de positionner l'élève par rapport à l'ensemble des attendus de fin de cycle.

Une telle démarche évaluative se déploie dans chaque phase de travail d'une séance et s'appuie sur une observation fine et un questionnement clair de l'enseignant. Elle porte à la fois sur la production réalisée, sur la qualité de la réponse apportée, sur la posture et l'expression de l'élève, enfin sur le rapport instauré aux œuvres d'art.

Dans le cadre de la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 2, l'estimation d'un niveau de maîtrise en arts plastiques s'établit à partir de nombreuses situations pédagogiques et est portée de façon globale par l'ensemble de l'équipe de cycle.

Les observables pour la validation de fin de cycle 2 du socle en arts plastiques donnent des repères précis aux enseignants pour situer un élève dans un niveau de maîtrise.

Exemples de situations d'évaluation

Les exemples ci-dessous ont pour objet de caractériser le type de situation en arts plastiques que l'on peut considérer ou proposer pour une évaluation des enseignements et une validation de fin de cycle 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Proposition incitative n° 1 : « Concevoir un petit livre d'art »

Il s'agit dans cette proposition de réaliser une série d'images mises en relation d'un point formel ou thématique.

Proposition incitative n° 2 : « État(s) de sièges ! »

Cette situation s'inspire d'une démarche artistique mise en œuvre dans le cadre d'un projet départemental pour l'éducation artistique et culturelle, invitant les élèves à poser un regard artistique sur les objets.

Les classes qui y ont participé étaient invitées à s'approprier la problématique de l'objet dans l'art pour répondre au mieux à l'incitation « État(s) de siège ».

La démarche pédagogique mise en œuvre et décrite dans le [dossier d'accompagnement de ce projet](#) a servi d'appui au scénario pédagogique proposé pour cette évaluation et les travaux d'élèves réalisés à partir de cette incitation plastique illustrent différents niveaux de maîtrise des compétences de fin de cycle 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Propositions incitatives n° 3 et 4 « Portraits : exprimer une émotion »

Dans ces deux propositions, les élèves sont d'abord invités à se questionner sur les effets des éléments plastiques et des procédés utilisés par l'artiste pour représenter des émotions sur des portraits dans ses œuvres. Puis ils devront réaliser des productions plastiques exprimant des émotions sur des visages, par le dessin.